

L'APPLI QUI POUSSE au harcèlement scolaire

▶ La police fédérale met en garde contre Sarahah, qui fait son apparition dans notre pays. Child Focus a déjà reçu deux signalements

▶ *“C'est quelque chose de tout frais pour nous. La version anglaise de l'application est sortie en juin dernier dans les pays anglophones. Il semble qu'elle se développe dans notre pays. À nos yeux, c'est inquiétant. Cette application peut favoriser le harcèlement et les moqueries entre jeunes. Oui, on met en garde contre celle-ci. On explique aux directions d'école qu'elles ne doivent pas hésiter à évoquer le sujet dans leurs classes”,* explique Olivier Bogaert, commissaire à la Computer Crime Unit de la police fédérale, au sujet de l'appli pour smartphones Sarahah.

Une appli qui permet aux jeunes de s'envoyer des messages entre eux en conservant leur anonymat et pour laquelle Child Focus a déjà reçu deux signalements.

CRÉÉE EN ARABIE SAOUDITE, Sarahah permet d'envoyer un mes-

sage de manière anonyme sur Snapchat ou Instagram aux personnes ayant elles-mêmes téléchargé l'application. Le destinataire n'est pas autorisé à répondre et peut seulement partager le message sur les réseaux sociaux ou à bloquer l'expéditeur.

Dans certaines sociétés arabes où la séparation hommes-femmes est de rigueur, des amants utilisent Sarahah pour converser secrètement entre eux.

Le problème, explique la Computer Crime Unit, est que l'objectif initial de l'appli qui aurait fait son apparition aux environs du mois d'août en Belgique est dévoyé par les adolescents. *“Les jeunes aiment se moquer des autres et cette application leur permet de le faire et d'envoyer des messages parfois très méchants en toute impunité”,*

déplore Olivier Bogaert.

Un cas de harcèlement con-

cernant une élève de 13 ans du collège Sainte-Marie à Mouscron a ainsi été rapporté jeudi par la RTBF. *“C'est une petite fille de mon école qui est venue en détresse me signaler qu'elle était harcelée via cette application”,* y explique la directrice de l'établissement.

Une situation qui n'est probablement pas unique, sans qu'il n'y ait actuellement de chiffres, selon la police fédérale.

DE SON CÔTÉ, l'association Child Focus a en tout cas reçu deux signalements depuis le mois d'août. *“Le premier vient d'Hotton et date d'août et l'autre remonte à mercredi et venait de Marche-en-Famenne. Les parents viennent parfois chez nous car ils ne savent à qui s'adresser”,* explique la porte-parole Maryse Rolland.

J. Th.

“Les adultes doivent s'intéresser plus à ce qui se passe sur les réseaux sociaux”

BRUXELLES Pour Claire-Anne Sevrin, qui est la directrice de du programme de prévention de la maltraitance du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles Yapaka, les adultes doivent davantage s'intéresser à l'usage que font les enfants des réseaux sociaux. Ne pas s'intéresser aux activités des jeunes dans le monde virtuel sous prétexte que l'on est dé-

passé par les nouvelles technologies n'est pas acceptable. *“On a récemment sorti un petit livre dans lequel on incite les adultes à se montrer plus vigilants par*

rapport à ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Les adultes doivent s'intéresser davantage, poser des questions du genre 'qu'est ce que

tu fais ?' ou 'comment cela se passe ?'. Certains adultes expliquent ne pas s'y intéresser parce qu'ils n'y com-

prennent rien, mais cela ne va pas. L'impact des réseaux sociaux est réel”, insiste-t-elle.